

Octobre 1999
No 41

Journal semestriel de l'union des jeunes du Gros-de-Vaud
Rédacteur responsable: Alexandre Keller,
Goumoens-la-Ville, Tél. 021/ 881 30 73
Imprimerie: Imprimoffset Bordin, 1042 Assens

Union

Convocation de l'assemblée générale du 26 Novembre

TOUS AU COMPTOIR D'ECHALLENS!

Ce n'est qu'un au revoir!

Chers amies et amis de l'UJGDV,

C'est avec un petit pincement au cœur que je vous écris cet édit.

En effet, celui-ci est mon dernier puisque dès 2000, je passe le témoin.

Durant mes trois ans passés au sein du comité de l'UJGDV, beaucoup d'éléments ont changé. Tout d'abord son comité; nouveau président, nouveaux postes (journalistes), nouvelles structures et organisations (création d'un caillier des charges et modification des statuts) Nous avons aussi pu découvrir une amélioration du journal puisque sa mise en page a été sujet à un lifting. Mais à l'aube d'Halloween, l'ombre d'un fantôme rôde. Celui du rallye des jeunes de l'UJGDV qui, malgré une bonne volonté du comité, n'a pu être restructuré ou remplacé.

C'est dans ces cas là que les sages disent "lorsqu'on tombe de cheval, il faut y remonter". Et c'est ce que l'UJGDV s'est empressée de faire en décidant de se montrer sur ces plus beaux jours au comptoir d'Echallens de novembre. Quel projet!!

Sur cet élan de motivation, je vous souhaite à tous une très bonne fin d'année et beaucoup de plaisir au sein de votre société de jeunesse

Longue vie à l'UJGDV !



ALEXANDRE KELLER

BONNE FÊTE !

SOMMAIRE

P.2

P.4/5

P.7

P.8/9

P.10/11

P.12

Le billet du président

Challenge '99 à
Villars-le-Terroir

Adresses utiles

Procès-verbal de
l'Assemblée Générale du
27 novembre 1998

Jeunesse de St-Barthélemy
Wanted!

Agenda

LE BILLET DU PRÉSIDENT

L'UNION = INVITE D'HONNEUR AU COMPTOIR D'ECHALLENS

Oyez jeunesse!

Enfin nous y voilà, fin octobre, les préparatifs vont bon train et le moral tiens la route. Nous sommes prêt pour fêter notre 20ème anniversaire et nous allons le montrer. Les dates du comptoir d'Echallens sont connues depuis une année et c'est en assemblée des présidents que nous avons ratifié que nous y serions présent. Et qui plus est, le comptoir lui-même nous a sollicité pour être leur invité d'honneur. Occasion rêvée de nous présenter à un entourage de plus en plus interrogatif, ignorant voir même hostile à nos sociétés servant souvent de bouc émissaire pour décrire des problèmes de jeunesse ou dérive que je n'oserais décrire en ses quelques lignes.

Bref, petit descriptif du comptoir. Pour commencer, nous serons présent dans la tante principale avec trois stands.

1 stand avec description des jeunesses avec vos photos, commentaires, gadgets, pull, enfin tout se que les jeunesses ont donné pour mieux se décrire. Ensuite, il y aura un petit stand, dans un tournant, en face du local technique, où vous retrouverez des panneaux descriptifs. Enfin le 3ème stand, nous parlera du journal, des Challenges et d'autre faite anecdotique sur l'Union.

Et nous auront droit à une extra tante en extérieur, avec accès obligatoire par le comptoir pendant les heures d'ouvertures et passage direct extérieur pour après les heures. Dans cette annexe nous trouverons un bar, avec à boire et une petite restauration froide. Une animation avec de la musique et un karaoké et une déco d'enfer.

Il y aura en permanence 2 personnes des jeunesses par stands, pour présenter notre expo, le phénomène jeunesse campagnarde, les différences entre l'Union, la fédé, le

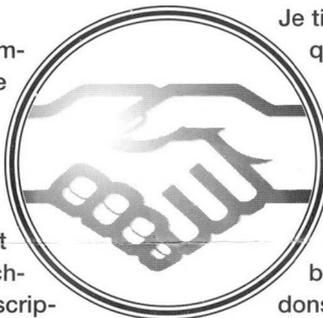
trophée (attention réviser le bouquin de la fédé ou les anciens) afin de mieux nous situer.

Les personnes travaillant pour l'union sont au nombre de 12 pour les soirs du mercredi au vendredi, avec pour horaire pour les plus jeunes de 18h à 23h. Et pour ceux qui travailleront au bar se sera de 18h à la fermeture avec un renfort à partir de 23h, puisque les personnes des stands soit viendront donner un coup de main ou transmettront leur badge à la relève.

Pour le samedi et le dimanche ont fonctionnera par tranche horaire encore à définir selon le personnel à disposition.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui se sont proposées pour nous aider.

On a mis le paquet pour que la fête soit belle et que chacun s'y sente concerné. Vous êtes tous convié a amener vos parents, oncles, tantes, cousin(es), collègues de boulots ou de classe, copain de club ou toute autre personne désireuse de nous connaître (ou pour boire un verre au moins...). Nous vous y attendons et espérons vous y voire nombreux.



COMPTOIR D'ECHALLENS 99;

Sur la place du collège de court-Champ, sortie d'Echallens sur Lausanne.

Mercredi 3, Jeudi 4 et Vendredi 5: de 18h à 23h;

Samedi 6: de 14h à 23h; et Dimanche 7: de 11h à 19h.

Le bar de l'Union sera ouvert jusqu'à 24h tout les soirs, sauf le dimanche jusqu'a 21h .

Animation karaoké pour les enfants le samedi et le dimanche après-midi dès 14h.

Oyez bonne gens, voilà, à bientôt.

PATRICK LONGCHAMP

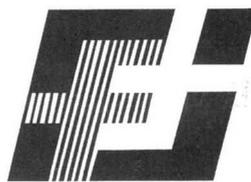
2union

Cave
la
Citadelle

Avenue de Savoie 21

1170 Aubonne

Tél: 021 / 808 59 05 Mobile: 079 / 623 02 07 Fax: 021 / 808 62 09



**FIDUCIAIRE
MICHEL FAVRE SA**

Ch. du Grand-Record 7
1040 Echallens
Tél. 021 / 881 38 21
Fax 021 / 881 42 19

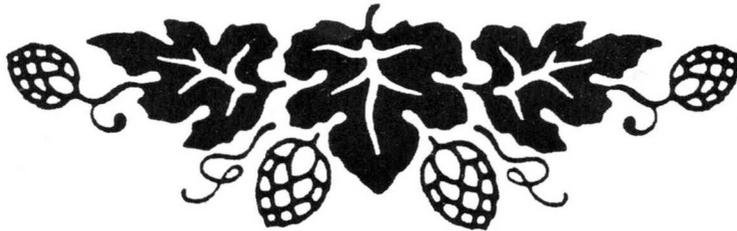
Une fiduciaire au centre géographique
du canton, au service des PME tout comme
des collectivités publiques, des privés et de
l'économie en général

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

TRADE MARK



Heineken®



SPORTS & FUN MIGROS

Sanguinaire Apéritif Pêche d'enfer



cocktails

*Apéritif Saül 1957 Ardon
Mariétan Sylvaine & Philippe*

*Pour vos soirées, manifestations ou fêtes
nous vous proposons des cocktails envoiélants*

*Tél. : 027/306.28.87
Natal : 079/417.56.87*

Tôlerie - Peinture - Transformations
par artisans diplômés

Maîtrise fédérale de peinture

METTRAUX
CARROSSERIE

Rte de Cossonay 20 - 1040 ECHALLENS

Aux Condémines C - Tél. 881 11 01 - Fax 881 26 31

Marbre - Four Voitures de remplacement

CHALLENGE 1999

QUELLE FABULEUSE FÊTE VOUS NOUS AVEZ OFFERTE ! HE BIEN OUI GRÂCE À VOUS CE 21ÈME CHALLENGE DE L'UJGDV FUT UNE RÉUSSITE SUR TOUS LES PLANS. LA JEUNESSE DE VILLARS-LE-Terroir TIENT SPÉCIALEMENT À VOUS REMERCIER TOUTES ET TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION À CES 5 JOURS DE MANIFESTATIONS. CAR ELLE SAIT QUE C'EST VOUS PARTICIPANTS QUI DONNEZ LE TON À LA FÊTE ET EN CETTE FIN DU MOIS DE JUIN 1999 VOUS NE NOUS AVEZ PAS DÉÇU.

En effet, la participation fut exemplaire tant au niveau des sports qu'au niveau des bars. Personne ne fut découragé par la pluie du samedi ni par la bou-rasque du dimanche en fin d'après-midi. Vous avez bravé tous ces obstacles pour que l'esprit de fête l'emporte.

Le mercredi 23 juin 19h30, les ca-veaux et la tonnelle étaient déjà ouverts mais eux ne pensaient qu'à gagner et David à battu Goliath dans un match qui restera dans les annales du football mondial. L'Union fa-çe à la FVJC a montré quelle dominait le monde du ballon rond. Le jeudi ne fût pas de tout repos quant on sait l'ha-bileté de quelques uns à poin-ter leur verre et à tirer leur boule en direction de la cible de leur choix. En tous les cas, sous un ciel bleu, le petit Marseille à tremblé. Ven-dredi une quinzaine de jeunes se sont retrouvées pour braver les 5 postes des jeux sans barrières. Certaines personnes ont en-core la tête toute retournée du combat livré avec cette vache

mécanique. Les jeunes n'avaient pas fini les jeux que le karaoke et la piste de danse s'illuminaient de vos voix et de vos déanchements. Le week-end étaient lancés.

Le samedi fit place aux grands sportifs qui ont donné le meilleur d'eux mêmes mais en on gardé sous la semelle pour un sa-medi soir de toute beauté. Di-manche, voilà la fin du week-end, le traditionnel cortège avec de magnifiques chars et pour nous la satisfaction d'avoir réussi quelque chose de grand après une année de travail. Vous nous avez beaucoup aidé, merci à tous.

Nous espérons que vous garderez un souvenir impéris-sable de ce challenge car pour notre jeunesse il restera à ja-mais gravé dans nos mémoires. Nous invitons chaque jeunesse de l'Union à relever le défi d'organiser une telle manifestation tant elle apporte à chacun et souhaitons plein succès à Su-gnens pour le 22ème Challenge UJGDV 2000.

LA JEUNESSE



À VILLARS-LE-TERROIR

PALMARÈS DU CHALLENGE 1999 À VILLARS-LE-TERROIR

CROSS FILLES CHALLENGE

1er PETITPIERRE Natacha, Bercher
2ème HENRIOUD Isabelle, Pailly

CROSS FILLES INVITÉES

1er GRIN Anne-Laure, Belmont-s/Yverdon
2ème WEIDMANN Eliane, Valewyres-sous-Rances
3ème SPAHNI Patricia, Pompaples

CROSS GARÇONS CHALLENGE

1er GIEGER Thierry, Bottens
2ème BAILLY Sébastien, Bottens
3ème MENETREY Christian, Vuarrens

CROSS GARÇONS INVITÉS

1er TENTHOREY Claude, Prévonnoloup
2ème HAUSER Nicolas, Le Brassus
3ème BADOUX Laurent, Forel-s/Lucens

LUTTE LÉGER CHALLENGE

1er BEZENCON Gilles, Goumoens-la-Ville
vainqueur superfinal
2ème GUIGNARD Philippe, Bottens
3ème BEZENCON Cyril, Goumoens-la-Ville

LUTTE LÉGER INVITÉS

1er GYGAX Jean-Bernard, Rances
2ème HAUSER Nicolas, Le Brassus
3ème BACHELARD David, Le Brassus

LUTTE MOYEN CHALLENGE

1er GROUBER Etienne, Pailly
2ème BAILLY Sébastien, Bottens
3ème GUYBER David, Cheseaux

LUTTE MOYEN INVITÉS

1er GYGAX Christian, Rances
vainqueur superfinal
2ème BOVET Cédric, Brétigny
3ème HAUSER Alain, Le Brassus

LUTTE LOURD CHALLENGE

1er BEZENCON Lionel, Etagnières
2ème CHERPIT Jean-Michel, Etagnières
3ème GROGNOUZ Laurent, Poliez-Pittet

LUTTE LOURD INVITÉS

1er OULEVEY Nicolas, Corcelles-Payerne
vainqueur superfinal
2ème GINGGEN Patrick, Brétigny
3ème EGLY Frédéric, Corcelle-Payerne

TIR À LA CORDE FILLE

1er VUARRENS
2ème PAILLY
3ème GOUMOENS-LA-VILLE

TIR À LA CORDE GARÇON CHALLENGE

1er CHESEAUX
2ème VUARRENS
3ème POLIEZ-PITTET

TIR À LA CORDE GARÇON INVITÉS

1er CHÂTEAU-D'OEX
vainqueur superfinal
2ème VULLIENS
3ème ARNEX-S/ORBE

FOOTBALL CHALLENGE

1er BOTTENS - **vainqueur superfinal**
2ème POLIEZ-PITTET
3ème ETAGNIÈRES

FOOTBALL INVITÉS

1er LE COLYSÉE HOME
2ème ST-BAR UNITED
3ème LES TOCCARDS

VOLLEYBALL CHALLENGE

1er BOTTENS I
2ème POLIEZ-PITTET
3ème SUGNENS

VOLLEYBALL INVITÉS

1er ABERGEMENT Sergej
vainqueur superfinal
2ème YVERDON TEAM
3ème CHAMPVENT

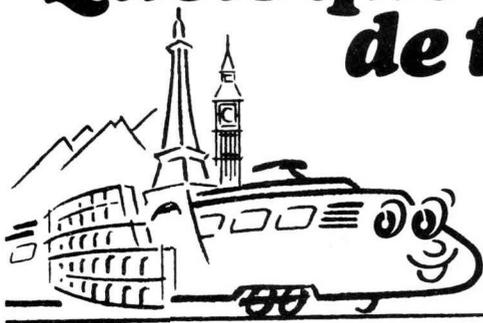
JEUX SANS BARRIÈRES

1er BOTTENS
2ème ESSERTINES I
3ème ASSENS

PRIX DU FAIR-PLAY: PAILLY

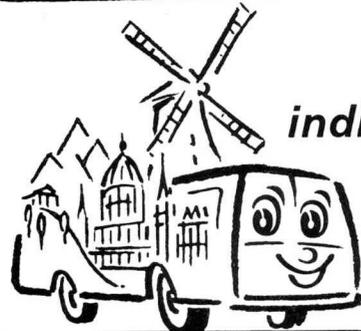
PRIX DE LA PARTICIPATION: ETAGNIÈRES

Quels que soient vos moyens de transport...



...votre budget,
vos destinations,
individuels ou groupes...

...nous avons
la réponse
à vos questions!



thomas voyages

membre du groupe **marti**

Rte de Lausanne 5 - CH-1040 Echallens - Tél. 021/881 42 61 - Fax 021/881 51 69



Banque
Cantonale
Vaudoise



Imprimoffset
Bordin S
a

Johny Bordin
1042 Assens

Tél. 021/881 45 40
Fax 021/881 53 84

A votre disposition pour tous vos imprimés noirs
ou plusieurs couleurs

Livrets de fête - Papillons - Flyers - Affiches
Faire-part de mariage, etc.

LE PREMIER LONG DRINK SUISSE



UNE IDÉE VALAISANNE!

BON PÈRE
GERMANIER - BALAVAUD/VÉTROZ
VALAIS - SUISSE



ETRAMA SA

TRACTEURS ET MACHINES
FENDT + RABE

1037 ETAGNIÈRE
021 / 731 34 95



Tous les soirs à la Fosse aux Lions
LA BOUFFE DU LION

- Sangria
- Entrées et buffet de salades
- Fondue chinoise avec frites
- Fromages
- Desserts
- Vin, café, minérales

A GOGO - Fr. 44.50

Enfants jusqu'à 14 ans: Fr.1.- par année

Tél. 021/ 881 10 04 - 1040 ECHALLENS

ADRESSES UTILES

PRÉSIDENT ET RESP. DES SPONSORS

Patrick Longchamp
Rte de Poliez-le-Grand
1041 Bottens
Tél : 079/433 47 35

VICE-PRÉSIDENT ET RESP. JOUTES SANS-BARRIÈRES

Jean-Philippe Agassiz
Haut-du-Village
1372 Bavois
Tél : 024/441 56 12

SECRÉTAIRE ET COORDINATION DES FÊTES

Denis Guillet
Vers l'Eglise
1041 Bettens
Tél : 079/279 66 36

CAISSIER ET ADRESSES

DES MEMBRES

David Mettraux
Pont La Belle-Croix
1041 Villars-le-Terroir
Tél : 021/881 58 79

RESPONSABLE DU JOURNAL

Alexandre Keller
La Corrayette
1376 Goumoens-la-Ville
Tél: 021/881 30 73

RESPONSABLE DES SPORTS

Raphaël Carrard
Rte D'Eclépens
1041 Oulens
Tèl : 021/882 54 79

RESPONSABLE EXPOSITIONS ET COMPTOIR

Grégoire Gagnaux
Sur Rosset
1043 Sugnens
Tél : 079/411 73 69

RESPONSABLES ARTICLES, PHOTOS ET ARCHIVES

Carine Margairaz
Auberge Communale
1416 Pailly
Tél : 079/287 32 11

Maryline Devaud
1041 St-Barthélemy
Tél : 021/882 52 24

22^{ÈME} COMPTOIR RÉGIONAL D'ECHALLENS

du 3 au 7 novembre 1999

Entrée 3.-

Bus navette gratuit

Mercredi	19h-23h
Jedi	18h-23h
Vendredi	18h-23h
Samedi	14h-23h
Dimanche	11h-19h

INVITÉ D'HONNEUR

*Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud qui fête
ses 20 ans d'existence*

Le Comité de l'UJGDV vous attend à son bar

Superbe animation sous la cantine jusqu'à point d'heure



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE

C'EST EN DATE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 1998 QUE SE DÉROULE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UJGDV. NOUS SOMMES, COMME D'HABITUDE, À L'HÔTEL-DE-VILLE D'ECHALLENS À LA SALLE DU TURLET. CETTE SALLE EST TRÈS BIEN GARNIE.

Le président, Patrick Longchamp, ouvre l'assemblée alors qu'il est 20 h 15, par souhaiter la bienvenue à tout le monde. Il annonce que les premières boissons sont offertes par l'Union. Il est applaudi. Suite aux signatures sur la feuille des présences, il en ressort que 2 sociétés seulement sont absentes. Ce sont celles d'Es-sertines s/Verdon excusée et Cheseaux s/Lausanne non excusée. Le quorum étant atteint, la séance peut donc avoir lieu. Patrick reprend les différents points de l'ordre du jour et présente en quelques mots chaque sujet. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Appel
- 2) Lecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- 3) Rapport du Comité sur l'exercice écoulé
- 4) Rapport du caissier
- 5) Rapport des vérificateurs des comptes
- 6) Nomination: -du Comité central
-du Président
-des vérificateurs des comptes
- 7) Approbation des statuts suite aux modifications prévues
- 8) Attribution du Challenge 2000
- 9) Discussion sur la suppression du Rallye par le Souper du Challenge
- 10) Divers et propositions individuelles

Nous passons directement au point 2 de l'ordre du jour. Le président passe la parole à Denis Guillet, secrétaire.

2) Lecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale : il nous est relu par le secrétaire, mais il a également paru dans le Journal lors de sa 2ème édition de l'année. Après lecture, ce Procès-verbal est accepté tel quel sous les applaudissements. Patrick remercie Denis pour son travail.

3) Rapport du Comité sur l'exercice écoulé : le président de l'Union reprend la parole pour ce point. Il commence par nous relater les faits lors de la dernière Assemblée Générale. Cela fait déjà 9 mois que nous sommes au sein de ce Comité. Lors de son élection, tout était dans un désordre inimaginable ! Aucun cahier des charges, de vieux statuts, comptes et comptabilité mal tenus. Et en plus, le Challenge remis au vainqueur du cortège avait disparu. Le Challenge 98 fut d'une bonne cuvée. Il fut très bien organisé. Cependant, Patrick Longchamp demande à chaque société de plus participer le dimanche. Il faut à tout prix éviter d'aller se faire une broche au bord du lac le dimanche du Challenge ! Il tient à remercier les membres qui l'ont élu comme président. Il a atteint les 2 buts qu'il s'était fixé :

- les modifications des statuts de l'UJGDV
- le redressement des finances

Ce fut une année exceptionnelle. L'année prochaine sera du même calibre avec l'exposition au Challenge 99 et la parution du 40ème Journal.

4) Rapport du caissier : David Mettraux annonce qu'il a mis à disposition sur les tables un extrait des comptes. L'exercice comptable 1997 et antérieurs étaient tous mélangés. Rien n'était clair et précis. Son premier travail a été de remettre de l'ordre dans la comptabilité ! Il annonce que l'exercice 98 a été bouclé en date du 25 novembre 1998. Ensuite, le caissier explique en détails chaque compte qui apparaît dans le compte Exploitation. Il fait la remarque suivante : les revenus des publicités dans le journal ne sont pas assez importants pour recouvrir ses frais. Cette année, la comptabilité est basée sur des chiffres réels. Il nous explique que le Comité s'est trompé pour les Journaux. Nous nous sommes basés sur le nombre d'impressions de l'année dernière. Il y avait environ 1'200 exemplaires en trop. Nous avons corrigé le tir pour la 2ème édition. Le 2ème Journal nous a coûté moins cher, car le papier choisi était de moins bonne qualité. Il faudrait augmenter le nombre d'abonnements individuels. Actuellement, il n'y en a que 2. David parle des comptes figurants au Bilan final. Il nous fait remarquer que le drapeau figure dans la comptabilité pour une valeur de frs 7'000.00. Sébastien Bailly de Bottens, demande si on pourrait augmenter le montant assuré du drapeau à environ frs 15'000.00 ou 20'000.00 afin de le rembourser en cas de perte (vol, incendie, dégâts, ...). Nous retenons la proposition de Sébastien. Il faudra donc réévaluer le drapeau. David annonce que l'UJGDV a fait un bénéfice de frs 486.20 avant le souper du Comité. Le président remercie le caissier pour sa présentation et son travail. L'assemblée applaudit David.

5) Rapport des vérificateurs des comptes : Thierry Carrard de Poliez-Pittet prend la parole pour ce point. Il commence par remercier David Mettraux pour son travail, car il fut conséquent. Les 2 vérificateurs ont tout pu contrôler, car tout est à jour. La présentation est claire. Les justificatifs ont été présentés sans problème. Aucune modification n'est à y apporter si ce n'est la valeur du drapeau. Thierry Carrard demande l'approbation des comptes 1998. L'assemblée accepte la proposition de Thierry par des applaudissements.

6) Nomination a) du Comité central : Patrick annonce qu'il a reçu 2 lettres de dé-

mission. Ce sont celles d'Olivier Pollien d'Assens, archiviste et d'Isabelle Corboud de Dailens, responsable des publicités. Le président nous les lit et prenons note de leur décision. Patrick Longchamp demande à l'assemblée s'ils acceptent de renouveler le mandat des 7 autres membres. Aucune opposition n'est faite à cette requête. Ensuite, il demande s'il y a des autres candidats pour entrer au Comité parmi les membres présents. Le président annonce que nous nous amusons bien et qu'il y a une très bonne ambiance. Sylvain Bovet de Pailly propose une membre de sa Jeunesse. Elle absente ce soir, mais cela l'intéresse. Il s'agit de Karin Margairaz. Aucun autre candidat n'est présenté.

b) du Président : Patrick se représente pour ce poste, aucun autre membre se propose. Aucune opposition n'est exprimée. Patrick Longchamp est donc toujours président.

c) des vérificateurs des comptes : les 2 nouveaux vérificateurs doivent être élus : Sébastien Bailly de Bottens propose Blaise Gonin d'Oulens. Le 2ème membre de cette commission doit être un membre de la Jeunesse organisatrice pour le Challenge 2000. Il sera nommé plus tard (il s'agit de Jean-Christophe Besson de Sugnens). Patrick relance les membres pour la place à prendre au Comité. Nous passons au point 7 qui est un des points très importants de l'ordre du jour.

7) Approbation des statuts suite aux modifications prévues : le président de l'Union annonce que chaque Jeunesse a reçu par l'intermédiaire de son président les modifications prévues. Patrick demande s'il y a des remarques à faire sur ce sujet.

Article 6 : Sébastien Bailly de Bottens prend la parole. Il désire savoir ce que ça va rapporter à l'Union si on change le système des cotisations. Sébastien est d'accord sur le principe. Le caissier de l'UJGDV lui répond que cela rapportera frs 64.00 de plus dans la caisse. Selon David Mettraux, ce système rendrait une certaine égalité entre les différentes sociétés. De plus, il permettrait de redresser les finances et de prévoir des fonds en cas de problèmes lors d'un Challenge. Cette modification est acceptée ! Article 31 : Sébastien Bailly reprend la parole pour cet article concernant le montant versé par la société organisatrice Challenge. Il désire que l'on fixe un montant à verser pour tous les Challenges. Il pense à un versement d'environ frs 2'000.00. Le caissier lui demande comment faut-il procéder en cas de perte ? Il faut que la société présente une comptabilité claire et précise en cas de perte. Thierry Carrard de Poliez-Pittet propose qu'il faudrait prendre un pourcentage sur le bénéfice. Un important problème se pose entre le Comité et les Jeunesses, car le Comité aurait le droit de regard sur les comptes. Sylvain Bovet de Pailly propose qu'on prenne un pourcentage avec un plafond maximum (plafond = montant). David Mettraux reprend la parole pour rappeler notre article 31. Patrick Longchamp demande l'avis aux dernières sociétés organisatrices. Steve Bezençon de Goumôens annonce que sa Jeunesse versera son don plus tard, car ils ont d'autres priorités pour 1999. Un membre de Bercher prend la parole pour donner son opinion. Pour eux, il faudrait utiliser le système du pourcentage avec un plafond. Le caissier de l'Union propose un plafond à frs 2'000.00. En aucun cas, le caissier ne donnera d'informations sur les différents dons. Yves Pittet de Villars-le-Terroir propose de fixer un barème linéaire par rapport au bénéfice. David Mettraux annonce que rien n'est mentionné dans les statuts. Steve Bezençon propose que le montant versé à l'Union doit être annoncé lors de l'Assemblée Générale. Ce qui apporte une transparence entre les sociétés. Le président de l'Union demande une votation à mainlevée. Les différentes possibilités sont au nombre de 3 :

1. Comme mentionné sur les modifications des statuts ?
2. Un pourcentage sur le bénéfice
3. Annonce du montant versé à l'Union lors de l'Assemblée Générale

Résultats : 1 : 2 voix ; 2 : 3 voix ; 3 : 12 voix

La transparence est donc acceptée. Il faudra donc apporter une modification à l'article 31

Thierry Carrard de Poliez-Pittet demande la suppression d'une partie de l'article 7 concernant la modification des cotisations. Cette demande est refusée car l'Assemblée Générale peut toujours modifier le montant des cotisations.

Thierry Carrard intervient concernant l'article 21. Est-il vraiment nécessaire qu'un seul membre par société peut faire partie du Comité ?

Plusieurs avis se rejoignent pour garder cet article tel quel. L'UJGDV compte 20 sociétés. Ce problème ne devrait pas survenir. Une votation a lieu concernant ce point. Les possibilités sont :

- a) Statu quo (reste comme les statuts actuels)
- b) 2 personnes par société

La proposition du statu quo est acceptée par une large majorité.

8) Attribution du Challenge 2000 : Le président de l'Union annonce qu'il a reçu à ce jour qu'une seule candidature. C'est celle de Sugnens. Il nous lit leur lettre, puis celle de la Municipalité de Sugnens. Patrick cède la parole à Sugnens pour leur présentation. Grégoire Gagnaux demande 5 minutes pour l'installation du matériel. Leur candidature est faite par un film. Il est basé sur un sitcom qui ressemble à Urgences et X-Files combinés. Comme Sugnens est seul candidat, aucune votation n'a lieu. Sugnens organisera le Challenge 2000. Grégoire annonce que sa Jeunesse offre les prochaines boissons.

9) Discussion sur la suppression du Rallye par le Souper du Challenge : Patrick

GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 1998



Longchamp nous fait un petit résumé de ce qui avait été décidé à la dernière Assemblée des Présidents. Il explique que le Souper doit être organisé pour les sociétés de l'UJGDV. Il dit également que le Comité a discuté de ce sujet à plusieurs reprises. 'apéro serait offert par la Jeunesse organisatrice et le prix du menu serait de frs 8.00 à frs 10.00 par personne. Un ou des bars pourront être ouverts après le souper. Les prix des boissons aux bars pourront être vendus à des prix normaux afin de motiver la société organisatrice. Lors de ce Souper, une présentation d'un film d'un film sur le Challenge et/ou une exposition pourront se faire. Les mois possibles : entre janvier et avril. Patrick demande s'il y a une ou des oppositions à la suppression du Rallye. Le Souper remplace dès l'année prochaine le Rallye. a parole est passée à Goumôens. C'est Alexandre Keller qui la prend. Ils sont d'accord pour organiser cette manifestation et de suivre ses principes. Ils comptent énormément sur la participation des Jeunesses afin de se motiver. Il faut les soutenir, car c'est une nouvelle manifestation. Pour terminer ce sujet, le président de l'UJGDV remercie Thierry Carrard pour son idée. Nous passons au point 10.

10) Divers et propositions individuelles : pour débiter ce point, le président de l'Union passe la parole à Villars-le-Terroir afin de présenter le Challenge 99. C'est Yves Pittet qui représente sa société. Il nous indique qu'ils ont mis à disposition sur les tables un programme de leur manifestation. Tout se déroule bien pour l'instant. Le thème de ce Challenge est le 20ème siècle en général, mais en représentant les prin-

cipaux événements. Dans ce fascicule, il y a l'organisation du Comité, le programme de la manifestation, un plan de la place de fête, un bulletin pour une annonce dans le livret de fête. Ils ont repris, dans les grandes lignes, le programme de Goumôens-la-Ville. Raphaël Carrard demande que les Jeux sans barrières se fassent sur inscriptions. Tous les bulletins d'inscriptions devraient nous parvenir soit en mars ou avril 1999. Nous rendons attentif Yves sur l'heure du banquet officiel, il devrait normalement se faire en fin d'après-midi (env. 17 h 00). Goumôens annonce que le menu du banquet ne doit pas être compliqué à faire. Villars-le-Terroir nous attend de pieds fermes en 99. Patrick annonce que le Comité est allé rencontrer cette Jeunesse pour prendre connaissance de l'avancement. Ce sujet est clôt. Raphaël Carrard, responsable des sports, annonce que les Jeunesses doivent s'inscrire sous le nom de leur localité afin de participer à la catégorie "Challenge". Ils doivent jouer les tournois avec uniquement leurs membres inscrits sur la liste nominative afin d'éviter des matches perdus par forfait.

Les jeunesses font l'énoncé de leurs manifestations et plus rien n'est ajouté. Pour terminer, Patrick remercie Isabelle pour son travail fourni pendant cette année. Il remercie chaque personne présente d'avoir participé à cette assemblée et leur donne rendez-vous au Souper du Challenge à Goumôens-la-Ville et au Challenge à Villars-le-Terroir. Le président de l'Union conclut l'Assemblée Générale alors qu'il est 22 h 10.

DENIS GUILLET

Cave des Moines

**VINS - BIÈRES - MINÉRALES
ALCOOLS - APÉRITIFS - LIQUEURS**

Mise à disposition de froid pour
manifestations

Chemin du Clozel 11
1020 Renens
Tél. 021 / 634 71 24
Fax 021 / 634 71 27



**Vente à la cave
Livraison à domicile
Prix pour Sociétés**



JEUNESSE DE ST-BARTHÉLEMY

JEUNESSE DE ST-BARTHÉLEMY UNE PETITE JEUNESSE MOTIVÉE ...

Notre société a été fondée en 1932, mais les premières traces écrites que nous possédons datent de juillet 1950. A cette époque, les assemblées étaient toujours faites en présence du curé, cela a duré jusqu'en 1973 et il faut noter que les filles n'ont été admises qu'à partir de 1970.

Ceci n'a visiblement pas été sans poser de problèmes puisque, à en lire le procès-verbal, plusieurs membres masculins semblaient se porter bien mieux sans une présence féminine et certains ont même démissionné.

Jusqu'en 1983, la jeunesse ne semblait pas très soudée et ses activités étaient relativement restreintes. A partir de cette da-

te, les membres semblaient plus motivés grâce à un nouveau comité ; ils décident alors d'acheter un drapeau et choisissent d'organiser le challenge UJGDV en 1985 afin de l'inaugurer ! Les années qui suivent semblent être l'âge d'or de la jeunesse avec en 1988 et 1990 l'organisation de deux fêtes tropicales qui les emmenèrent au Brésil ; puis, en 1992, une fête cow-boy avec comme principale attraction le saut à l'élastique pour célébrer les 60 ans de notre société. Cette grande fête leur permit cette fois-ci de s'envoler pour le Mexique (dernier voyage en date !!!).

Dernière grande fête organisée par notre jeunesse, le week-end BD en 1995 qui n'a malheureusement pas porté ses fruits. A partir de là, le nombre de membres a passablement chuté en raison du manque de jeunes dans le village. Et, à l'heure actuelle, notre société compte 10 membres.

Malgré tout, la motivation est là, c'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux aux deux bals que nous organisons les

13 Novembre et 11 Décembre

prochains ; car même si des bals représentent peu de choses pour certaines jeunesses, ils représentent pour nous une occasion d'organiser une manifestation qui vous est destinée, car jusqu'à aujourd'hui la majorité de nos activités étaient centrées sur la vie du village (petit nouvel-an, Pâques ...).

Merci d'avoir pris ce petit moment pour découvrir notre jeunesse.

A bientôt ...

Pour la jeunesse de St-Barthélemy (St-Barth. pour les intimes) :

MARILYN ET CAROLE



10_{union}

**LES BANQUES RAIFFEISEN DE LA REGION
POUR TOUTES VOS PRESTATIONS BANCAIRES**

N'hésitez pas à les contacter!

Cheseaux, Assens, Echallens, Fey,
Bercher, Villars-le-Terroir, Goumoens la-Ville, Oulens,
Penthéréaz, Pailly, Bottens, Essertines-s/Yverdon,
Froideville, Le Mont-sur-Lausanne, Dommartin, Vuarrens

RAIFFEISEN 

Ouvrons la voie

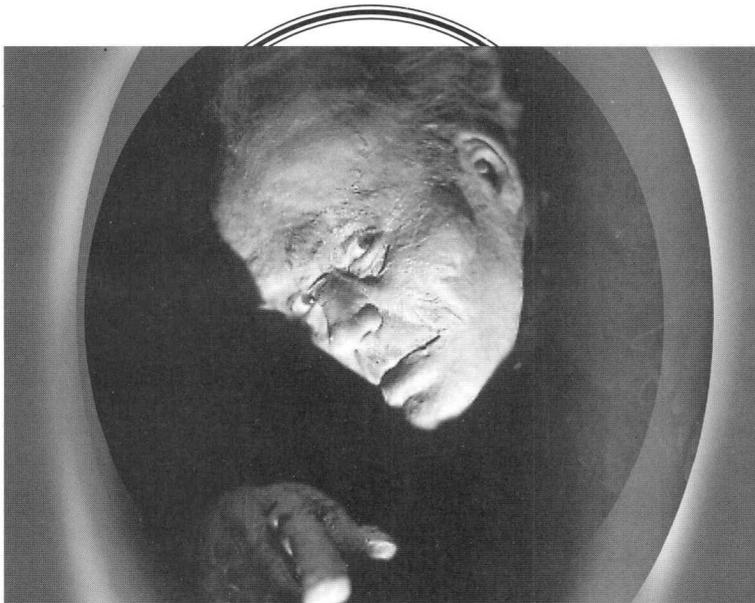
WANTED !

AFIN DE POUVOIR PALIER AU DÉPART DE PLUSIEURS MEMBRES DE NOTRE COMITÉ, NOUS CHERCHONS DES PERSONNES MOTIVÉES POUR PALIER AU MANQUE D'EFFECTIF AU SEIN DE NOTRE COMITÉ.

En effet, notre comité est composé de 9 personnes pour mieux se répartir les tâches afin de ne pas trop être chargé. Pour rappel, le comité se compose de 3 départements bien distincts :

Le journal est géré par 4 personnes dont un rédacteur, responsable de réunir tous les documents nécessaires pour ce dernier ainsi que les délais et le contact avec l'éditeur et l'imprimeur. Une personne se charge de la recherche des sponsors ; une, des articles avec photos et enfin, est inclus un archiviste dans ce groupe de travail. Le journal doit paraître 2 fois l'an, une fois en mai et une fois en octobre.

Un second groupe de travail s'occupe de notre manifestation principale, et est composée du vice-président, pour l'organisation générale, déroulement de la fête avec les joutes du vendredi soir. Et le responsable des sports et matériels (3 cordes, un porte-voix et des chronos), qui lui se charge du



contrôle des compétitions du samedi et de l'intégralité des sports du dimanche. Avec comme bonus, de proclamer la remise des prix. Et finalement, un groupe de gestion avec un secrétaire, un caissier et un président.

Vous comprendrez que si l'un des pions manques, les charges se trouvent décuplée sur d'autres personnes. C'est pourquoi, nous avons besoin de neuf personnes.

Pour entrer au comité c'est tout simple, il faut soit me téléphoner et je vous présente à l'assemblée générale ou trouver un copain, pour vous présenter candidat à l'assemblée. A l'assemblée est voté 9 personnes membres et un président. Les place au comité se discuterons lors de la séance suivant l'assemblée.

PS: Assemblée générale : le 26 novembre. Venez nombreux.

PATLONLON ANIMATION
PRESENTE
Animation musicale et karaoké
Pour vos soirées

"KARAOKEY NIGHT FEVER"
Mariage,
anniversaire, souper, bar ...

PATRICK LONGCHAMP
1041 BOTTENS

Avec animateur
NATEL : 079 / 433 47 35
PRIVE : 021 / 881 33 95



Agenda

AGENDA DES MANIFESTATIONS DES JEUNESSES

OCTOBRE

23.10.99 Bal à Bercher
23.12.99 Loto à Oulens
30.10.99 Bal et karaoké à Bavois
30.10.99 Tour de chants à Bottens

NOVEMBRE

03 au 07.11.99 Comptoir d'Echallens 1999, Invité d'honneur
20.11.99 Bal en duo à Poliez-Pittet
13.11.99 Bal avec Pink à Essertines
13.11.99 Bal avec Disco Pac à St-Barthélémy
26.11.99 Assemblée Générale 1999 de l'UJGDV
27.11.99 Bal à Bercher

DÉCEMBRE

04.12.99 Bal à Fey
11.12.99 Bal à St-Barthélémy
18.12.99 Bal à Villars-le-Terroir
30.12.99 Bal à Goumôens
31.12.99 Souper du Nouvel-An à Pailly
31.12.99 Souper du Nouvel-An à Poliez-Pittet

JANVIER

14 et 15.01.00 Tournoi foot indoor à Bottens
22.01.00 Bal à Bercher
29.01.99 Bal en duo à Essertines

FÉVRIER

12.02.99 Bal à Bavois

MARS

11.03.99 Souper raclette à Pailly

AVRIL

01.04.00 Bal à Essertines
du 28 au 30.04.00 Concours théâtral FVJC à Poliez-Pittet

JUIN

08 au 11.06.99 Rallye FVJC à Vuillens
23 et 24.06.00 Tournoi de foot à Assens

JUILLET

04 au 09.07.00 Challenge 2000 à Sugnens
26 au 31.07.00 Giron du Centre 2000 à Bercher

SEPTEMBRE

23.09.00 Bal à Oulens

OCTOBRE/NOVEMBRE

28.10.00 Bal à Bavois
28.10.00 Bal à Bercher
25.11.00 Bal à Bercher

L'UJGDV

souhaite à ses annonceurs,
membres et amis...

... santé, succès et réussite
pour le prochain millénaire

DEMANDEZ
GRATUITEMENT
UN NUMERO DE **FESTA**

AGENDA - MEMENTO DES ORGANISATEURS DE
MANIFESTATIONS - AVEC PRESENTATION DE
NOMBREUX MUSICIENS - ORCHESTRES - ARTISTES
ET ANIMATIONS ABSOLUMENT
TOUS STYLES



SECRETARIAT JP MEIER
Ch. du Stand 7 1040 ECHALLENS
TEL. 021 881.22.62 FAX 881.60.18

winterthur

Winterthur Assurances
Agence principale d'Echallens

Luc Emery
Diplômé fédéral

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 4
1040 Echallens

Agent principal
Tél. 021 / 881 50 11
Fax 021 / 881 51 10

- Bières, limonades, eaux minérales, jus de fruits
- Riche assortiment de vins rouges et blancs de qualité

Tout ceci à votre

landi

Rte d'Yverdon 7 - 1040 Echallens - Tél. 021 / 881 19 81